

29/02/2012

Contexte

Un « Plan d'actions pour la constitution d'un réseau de forêts en évolution naturelle en Rhône-Alpes », élaboré sous l'égide de la DRAAF, a été approuvé le 27/03/2009 en commission régionale de la forêt et des produits forestiers. Il a été signé par les associations CORA faune sauvage, Frapna et Forêts sauvages d'une part ; les communes forestières, l'ONF et les forestiers privés d'autre part, ainsi que par le Préfet de Région. Le réseau a depuis lors reçu le nom de « réseau FRENE ».

Ce plan constitue, dans la stratégie du Grenelle « Produire plus en protégeant mieux », un pendant du plan de mobilisation des bois approuvé en 2008. Il prévoit une intégration de la stratégie de constitution du FRENE dans les stratégies de réseaux écologiques à large échelle : TVB (RERA, SRCE), SCAP.

Le Réseau écologique forestier Rhône-Alpes (REFORA), association 1901 qui s'est donné pour vocation d'être un lieu d'échanges et de dialogue entre gestionnaires forestiers et naturalistes, a été sollicité pour être porteur du projet, suite au pilotage par le Serfobe.

Ce projet recoupe d'autres démarches portées par divers organismes et associations de protection de la nature, qu'il peut être l'occasion de fédérer :

- Politiques de réserves et îlots de sénescence de l'ONF
- Inventaire des « vieilles forêts » par la FRAPNA et le CG Isère
- Inventaire des forêts remarquables de l'Ardèche (par et autres WWF, CORA, FRAPNA) et du PNR du massif des Bauges (par PNRMB)
- ...

Le projet FRENE est l'occasion d'une réflexion collective sur la forêt Rhône-Alpes entre propriétaires, gestionnaires, naturalistes, scientifiques, territoires et administrations. Il se décompose, selon le plan d'action, en 3 volets : connaître, étendre le réseau, communiquer.

¹ Rédaction principale Christophe Chauvin. Relecture Marc Fuhr, E. Libis, J. André.

1. Connaître

1.1 Identification et cartographie des forêts susceptibles d'adhérer au réseau

Ce volet associe deux approches : l'une technique, s'appuyant sur le recensement de forêts remarquables par leur intérêt écologique ; l'autre participative, s'appuyant sur les motivations des décideurs territoriaux, et des gestionnaires et propriétaires pour faire adhérer tout ou partie de leurs forêts au réseau.

Echelle régionale (REFORA) : Dans son rôle de coordinateur, le REFORA assurera les tâches suivantes :

- **Etat des lieux :** LE REFORA recense actuellement les espaces forestiers à statut de protection, et/ou ayant fait l'objet d'études ou de zonages spécifiques : travail d'Ornella KRISTO sous coordination B. Dodelin (Bois Mort Agriculture et Forêt, dit « BMAF »), à partir des bases de données de BMAF, dont l'enquête DRAAF (Camille Camus, 2010).
- **Coordination, accompagnement et suivi des projets territoriaux**
 - o Phasage des études territoriales : définition partagée de zones prioritaires, à partir de l'état des lieux et de l'identification de porteurs locaux.
 - o Appui au montage des projets auprès des porteurs locaux.
 - o Mise en place d'outils de suivi (Base de données, SIG) : périmètres des statuts/études, lien avec les données (rapports, études), architecture SIG permettant d'intégrer les échelles fines détaillées ci-après : placette, parcelle, forêt (« site »), territoire, avec production d'une fiche synthétique par site.
- **Mise au point d'un protocole terrain permettant de confirmer/préciser in situ le diagnostic :** ancienneté (essences), maturité (diamètres, bois mort), naturalité (souches, autres traces d'anthropisation) : en cours par REFORA sous coordination Irstea, à partir d'un protocole très complet du WWF, sur financement DRAAF/DREAL (Elsa LIBIS).

Echelle territoire (Echelle PNR, CDDRA, CFT, département) : recensement des forêts susceptibles d'adhérer au réseau

Le REFORA accompagnera les porteurs de projets identifiés au niveau territorial pour la mise en œuvre des actions suivantes :

- Pour les forêts privées, enquêtes auprès des propriétaires et gestionnaires intéressés par le réseau FRENE, à l'occasion de réunions d'information locales avec le CRPF sur la gestion forestière en général, ou lors d'opérations d'aménagement à l'échelle du massif : projets de routes, plans de coupes à câble, schémas de desserte, plans de développement de massif.
- Cartographie des forêts anciennes : cartes de Cassini, report des anciennes cartes d'Etat – major (Prestation externe en lien avec INRA).
- Connaissance des forêts matures :
 - o Consultation d'experts naturalistes.
 - o Pour les forêts publiques, utilisation des documents de gestion et enquêtes auprès des agents ONF.
 - o Perspectives de repérage des gros arbres via les photos aériennes, et les techniques LIDAR, à réaliser sur zones test (projet spécifique de recherche en complément éventuel).

- Connaissance des forêts en évolution naturelle : à partir des documents de gestion ou de dires d'experts donnant les dates des dernières interventions.
- Croisement avec les données existantes identifiées dans l'état des lieux régional.
- Croisement avec les études locales de ressource : PPRDF, PDM, PAT, schémas de desserte, plan câble.
- Déploiement du protocole sur le terrain sur les sites sélectionnés à l'échelle territoire : description selon le protocole terrain défini par le REFORA, ou localement selon le protocole détaillé WWF.

1.2 -Veille scientifique

Le REFORA assurera une veille scientifique sur divers projets en lien avec le projet présenté :

- Etude bibliographique (dont littérature grise) sur la thématique des corridors écologiques et du milieu forestier : concepts (perméabilité), méthodes, outils pratiques d'application. Etude en cours dans le cadre du GIP-Ecofor.
- Projet « Centre national de ressources Trame Verte et Bleue » dont un des objectifs est d'assurer une veille scientifique et technique ainsi qu'un partage des expériences TVB, dans le souci d'appuyer les régions dans le suivi et l'évaluation des SRCE.
- Projet « Test d'outils de diagnostic de la connectivité fonctionnelle potentielle de la trame forestière ».
- Projet « Modélisation de la distribution des espèces : un outil pour l'évaluation, la conservation des habitats d'espèces et des continuités écologiques ».
- Travaux en cours sur l'utilisation de la flore comme indicateur de l'ancienneté des forêts (INRA Nancy).
- Repérage des gros bois : analyse photos aériennes et LIDAR sur zones test, à l'occasion d'autres études notamment sur l'évaluation de la ressource.

2 – Etendre le réseau

2.1 Forêts publiques

Les surfaces en évolution naturelle en forêt publique (îlots de sénescence, réserves biologiques intégrales, groupes hors sylviculture), rejoindront le réseau au fur et à mesure de leur création par l'ONF. Le REFORA, en collaboration avec l'ONF, actualisera le suivi des surfaces sur la base de données.

Les communes forestières organiseront des journées de sensibilisation des élus, avec l'appui du REFORA.

2.2 Forêts privées

L'intégration des parcelles privées se fera dans le cadre des actions d'animation du CRPF, sur la base de la motivation des propriétaires. Dans ce cadre la commission FRENE du REFORA proposera un document- type d'adhésion, précisant engagement et contreparties (assurance accident, animation naturaliste REFORA, données naturalistes, pertes de revenu éventuelles).

- Le REFORA négociera une assurance accident de pour les forêts privées adhérentes au réseau, selon un contrat de groupe à préciser.
- Le CRPF assurera l'animation de terrain auprès des propriétaires privés. Cette animation s'inscrit dans un processus long de co-construction avec les propriétaires, et sera donc à engager dès que possible sur l'ensemble de la Région, sur la base du document d'adhésion des propriétaires. Le REFORA viendra en appui ponctuellement lors de ces réunions, et en formation/information des agents du CRPF.
- Le REFORA instruira les demandes d'adhésion, et assurera le suivi des surfaces.

NB : Un groupe de réflexion est envisagé par le SERFOBE sur la mise en œuvre des mesures sylvo-environnementales du FEADER pour financer des contreparties aux propriétaires. Le REFORA y contribuera avec l'ensemble des partenaires.

3 - Communiquer

Le REFORA coordonne les actions de communication, distribuées entre partenaires

- Plaquette d'information générale pour le grand public (rédaction ONF et communes forestières).
- Journées d'information élus et propriétaires (ONF et CRPF avec intervention REFORA).
- Formations par le REFORA
 - Sorties REFORA usuelles sur thèmes en lien avec le FRENE (Bois mort, forêt ancienne, naturalité).
 - Colloques REFORA.
 - Publication d'une lettre annuelle aux adhérents du réseau-

Porter à connaissance : suite à la prospection le REFORA remettra une fiche de description de sa forêt au propriétaire, qui aura accès à l'ensemble des données sur sa forêt.

Tranche 2012

1 Connaître

- Territoire-pilote : l'Ardèche (cf devis Ardèche)
- Interface avec les études en cours au niveau national

2 Extension du réseau

- Réalisation de deux dossiers pilotes à définir en forêt privée

3 Communiquer

- Information des CG
- Information des agents de CRPF, des experts forestiers
- Plaquette d'information grand public (prise en charge par SERFOBE).